

Intitulé de la structure : CEMEA – Ateliers Relais

Date de création : Dès le début du dispositif en 2000, les CEMEA ont signé un accord-cadre avec l'Education Nationale puis régionalement par des conventions locales.

Type de public : 14/16 ans – collégiens et collégiennes en décrochage scolaire. Les groupes varient entre 5 à 12 jeunes. Chaque jeune a un collègue d'origine qui le positionne sur le dispositif. Une commission a lieu ou chaque professeur tuteur présente son élève. Les jeunes présentent des profils particuliers :

- Des adolescents présentant une faible appétence scolaire et dont les préoccupations sont loin du domaine scolaire. Cela se traduit notamment par un absentéisme important, certains élèves n'ayant plus fréquenté le collège depuis plusieurs mois.
- Des jeunes se confrontant à l'autorité et présentant des problèmes de discipline importants au collège (exclusion à répétition pour certains élèves) et parfois même d'atelier.

Objectifs :

Le partenariat CEMEA / Education Nationale s'est fixé comme objectif d'offrir aux jeunes collégiens en situation de décrochage scolaire l'opportunité d'évoluer sur 3 niveaux.

- Concernant l'aspect scolaire, l'objectif est de conforter des savoirs acquis, d'en acquérir de nouveaux et de retrouver le goût de l'apprentissage.
- Sur l'aspect comportemental et les savoir-être, l'objectif est de travailler sur la relation aux autres (groupe jeune, adultes), sur l'estime de soi, et également sur la relation au monde et la perception que les jeunes ont de leur environnement et de la société.
- En dernier lieu, la coupure que provoque l'atelier relais dans la scolarité du jeune peut lui permettre de se distancier un temps de l'institution scolaire, de poser de nouvelles bases à la construction d'un projet personnel et de définir de nouvelles orientations scolaires et/ou professionnelles.

Le projet pédagogique et éducatif visant un public en rupture scolaire repose sur des méthodes d'éducation active propres aux CEMEA et des savoirs spécifiques à l'Education Nationale quant au traitement de l'échec scolaire. Ainsi donc le travail réalisé conjointement par les CEMEA et l'éducation nationale va au-delà d'une simple compilation d'activités. Il permet d'inventer des méthodes de réconciliation sociale et scolaire, certes à conforter mais qui se révèlent judicieuses sur de nombreux points.

Partenariats : Le partenaire d'origine est l'Education Nationale puis localement, les collèges de Wattrelos, Roubaix et Tourcoing.

Financements : Education Nationale

Statut des encadrants/professionnels :

2 coordinateurs agissent sur le plan institutionnel, l'un coordinateur CEMEA et l'autre Education Nationale.

CEMEA :

- 1 responsable du pôle éducatif et pédagogique
- 1 animateur professionnel référent. Il a un rôle essentiel dans le dispositif. C'est lui qui crée le lien entre les différentes institutions et articule les différentes actions pour une cohérence dans le dispositif. Il a également un rôle indispensable dans la mobilisation des personnes : des équipes, des familles, des tuteurs et bien évidemment des élèves.

EDUCATION NATIONALE :

- 1 chef d'établissement
- Les équipes éducatives des collèges d'origine
- Le coordonnateur de l'action
- Les professeurs tuteurs
- Des enseignants volontaires comme intervenants
- Les conseillers d'orientation, assistants sociaux, médecin scolaire

PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS :

- Artistes
- Animateurs professionnels
- Educateurs
- Lycées professionnels
- Centres sociaux
- Maisons des Jeunes

Descriptif du projet (entre cinq et dix lignes):

Le dispositif propose une pédagogie différenciée, un parcours individualisé qui peut être éventuellement fondé sur l'alternance ainsi que des prises en charge collectives. Sur la base d'un bilan individualisé, eu égard aux exigences du socle commun de connaissances et de compétences, il est mis en place un parcours de formation personnalisé et contractualisé offrant les meilleures chances de retour dans un parcours de formation.

Dans le contrat d'engagement avec le jeune, il est stipulé que celui-ci s'engage à se conformer au règlement intérieur du collège porteur qui fera référence pour le fonctionnement de l'atelier relais. Assiduité, respect de l'autre, participation à toutes les activités, prise du repas en commun le midi, constituent la base de ce contrat.

L'atelier relais est rattaché à un collège porteur.

L'horaire réglementaire de fonctionnement de l'atelier relais est fixé à 35 heures hebdomadaires au maximum, y compris les heures de pause pour le déjeuner, auxquelles peuvent s'ajouter les activités périscolaires proposées par les partenaires associatifs. Les repas sont pris au collège et encadrés organisés par Les CEMEA.

Les enseignements disciplinaires et/ou transversaux seront, dans la mesure du possible, selon les activités proposées et la disponibilité des enseignants et intervenants externes, assurés à raison de 15 heures par semaine au minimum. Des personnels enseignants peuvent également

Intervenir en co-animation avec les associations partenaires sur des projets spécifiques, péri éducatifs.

Chaque semaine est organisée en ateliers d'une demi-journée.

Valorisation de l'image de soi pour renforcer la confiance en soi pour pouvoir se projeter dans un groupe, valorisation des atouts personnels dans le cadre d'ateliers.

Activités d'expression corporelle, plastique et verbale.

Utilisation de média (marionnette, vidéo...).

Jeux d'opposition

Jeux de société et jeux de coopération

Suivi individuel :

L'importance des 2 coordinateurs et du professeur référent s'avère incontestable, Dans le but de travailler sur un retour positif au collège, il s'est révélé nécessaire d'identifier d'une part un tuteur Education National, chargé

- d'assurer un suivi hebdomadaire (visite de l'élève, informe l'élève des activités de ses camarades, explique à l'équipe éducative du collège la démarche adoptée)

- de préparer le retour (accueille les représentants de l'atelier lors de la transmission des travaux, transmet les travaux réalisées aux autres professeurs, s'assure la prise en compte de ses travaux dans l'évaluation de l'élève)

- de favoriser la réussite l'élève (permette un lien entre celui-ci et l'atelier, maintient un dialogue constructif avec l'élève, constitue une référence pour l'élève)

D'autre part, d'organiser des rencontres régulières avec les professeurs référents et le coordinateur associatif pour faire le point sur les élèves. Enfin, un suivi spécifique auprès des familles est tout à fait indispensable. Des contacts téléphoniques réguliers et leur accueil dans l'atelier permettent de les tenir informés de l'évolution de leur enfant au sein de l'atelier.

Implication des familles :

Associée, la plupart des familles est partie prenante du dispositif. Elles font volontiers confiance aux solutions qu'on leur propose pour leurs enfants.

Les familles participent aux commissions d'admission, adhèrent au contrat d'admission et sont invités aux réunions (*Cela permet de relativiser quelques lieux communs à propos des « parents démissionnaires »*).

Toutes les familles manifestent un désir que leurs enfants réussissent.

Par la présence permanente du coordinateur associatif, présence quotidienne, l'atelier représente pour certains parents des repères, des personnes «disponibles», dans un cadre ouvert. Les familles sont invitées quand elles le souhaitent pour discuter de situations inhérentes à l'atelier. Et ce dans un climat de confiance.

Aspects positifs :

Cette mutualisation des ressources humaines, quant au traitement de l'échec scolaire en réseau, paraît indispensable.

Les intervenants doivent travailler dans une réelle complémentarité et une même perspective, celle de la réconciliation des élèves avec le milieu scolaire. Le partenariat CEMEA/EN doit impérativement favoriser une approche dynamique et expérimentale de l'échec scolaire, enrichi de leur culture professionnelle respective. Au plan pédagogique, les enseignants et intervenants éducatifs placent les adolescents en situation de production et suivent leur progression individuelle. L'objectif visé dans ce cadre limité en temps est double : retrouver l'envie d'apprendre et prendre confiance en soi.

La disponibilité, l'esprit d'ouverture des intervenants CEMEA et des associations impliquées donnent beaucoup de vigueur à cette approche de l'échec scolaire. Les ponts Education Nationale et éducation nouvelle doivent continuer à se renforcer à chaque atelier.

Ces nouvelles expériences révèlent la complémentarité des mouvements d'éducation populaire comme les CEMEA avec l'Education Nationale. Nous travaillons dans un esprit d'ouverture sur une démarche expérimentale qui ouvre des perspectives nouvelles pour traiter l'échec scolaire « en réseau ».

Questionnements :

L'efficacité de ce dispositif en vue de sa pérennisation doit continuer à être évaluée, et les outils perfectionnés.

Le retour au collège est à travailler. Le suivi post-atelier auprès des jeunes et des professeurs tuteurs est parfois questionnant. (Retour au collège et exclusion, rechute dans la spirale de l'échec...)

Les CEMEA doivent être reconnus dans leurs capacités à redonner du sens aux activités scolaires par la pédagogie de la réussite, et la valorisation des réalisations des élèves.